



ULTRA COOL PRODUCTS
889 BARTON ST. UNIT #1
STONEY CREEK, ON L8E 5V1
www.ultracool.ca
905-643-0060

PRODUIT: Oxygen

CODE: UF-4943

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur de produit..... Oxygen
Autres moyens d'identification..... UF-4943
Famille chimique..... oxygène.
Usage recommandé et restrictions d'utilisation..... Non spécifié.
Identificateur du fournisseur initial..... Ultra Cool Products
889 Barton St. Unit #1
Stoney Creek, ON L8E 5V1
Tel: 905-643-0060
Fax: 905-828-8070
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence et toute restriction d'utilisation de ce numéro..... Ultra Cool Products: 905-643-0060 (9:00 - 5:00; L-V) . Dans le cas d'un transport d'urgence communiquer avec CANUTEC au (613) 996-6666. .

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Mot indicateur..... DANGER.
Classification des dangers..... Gaz comburants — catégorie 1. Gaz sous pression — gaz comprimé.
Mentions de danger..... H270 Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant . H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur .
Prévention..... P220 éloigner de vêtements et d'autres matériaux combustibles. P244 Tenir les soupapes et les accessoires exempts d'huile et de graisse .
Réponse..... P370 + P376 En cas d'incendie: Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger .
Stockage..... P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé .
Élimination..... Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale.
Autres dangers..... Ne s'applique pas.
Déclaration de mélange..... Ce produit a été classé d'après les renseignements fournis par le fournisseur.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
oxygène	7782-44-7	>= 99.5

SECTION 04: PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS
Contact avec la peau..... En cas de contact avec du liquide, réchauffer les tissus congelés lentement avec de l'eau tiède et obtenir des soins médicaux. Ne frottez pas la zone touchée.
Contact avec les yeux..... Lors de gelure cutanée, appliquer de l'eau tiède. Consulter un médecin.
Ingestion..... L'ingestion de liquide peut causer des brûlures semblables aux engelures. En cas d'engelures, consulter un médecin.
Inhalation..... Repos, air frais. Aider à la respiration au besoin. Consulter un médecin.
Symptômes et effets..... Inhalation d'oxygène pur (pression < 2 atm.): irritation des voies respiratoires, réduction progressive de la capacité vitale, toux, sensation d'oppression, douleur, pneumonite (congestion pulmonaire, oedème, dommages cellulaires); inhalation d'oxygène hyperbare (pression > 2 atm.): nausées, vomissements, vertiges, spasmes musculaires, atteinte visuelle, convulsions, perte de conscience. Le contact dermique avec un liquide qui s'évapore rapidement pourrait entraîner la congélation des tissus ou des engelures.
Soins médicaux et un traitement spécial... Traiter selon les symptômes. Les symptômes indésirables peuvent inclure des engelures. Dans le cas d'un incident impliquant ce produit, assurez-vous que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

PRODUIT: Oxygen

CODE: UF-4943

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Utiliser un agent extincteur approprié pour le feu environnant.
Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux	Gaz sous pression. Dans un incendie ou en cas de chauffage, une augmentation de pression se produira et le conteneur peut éclater, avec le risque d'une explosion ultérieure.
Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (SCBA) avec un visage complet actionné en mode de pression positive. Refroidir les récipients exposés au feu avec jet d'eau froide. Chaleur provoquera l'accumulation de pression vers le haut et peut causer une rupture explosive. Lorsque la manoeuvre est sans risque, éloigner les contenants de la zone incendiée. Refroidir les contenants exposés à l'aide d'eau froide. Rester en amont du vent par rapport au sinistre.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ventiler adéquatement sinon porter un appareil respiratoire approprié. Porter un appareil de protection des yeux. Éviter tout contact avec la peau. Manipuler à l'écart de toute source d'ignition. Manipuler à l'écart des matières combustibles. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser des outils non-métalliques.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Éliminer toutes les sources d'ignition. Fermer la valve du cylindre. Ouvrir les fenêtres ou mettre une ventilation forcée. Réduire la concentration des vapeurs avec de l'eau pulvérisée.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Contient du gaz sous pression. Ce produit est un oxydant fort, il doit être manipulé à l'abri des matières combustibles ou facilement oxydables. L'exposition à ce produit requiert de la formation et de l'information préalables. Prendre connaissance des renseignements inscrits sur l'étiquette et la fiche de données de sécurité avant de manipuler ce produit. Fermer la vanne après chaque utilisation et lorsque vide. Protéger les cylindres contre les dommages physiques; ne pas faire glisser, rouler, glisser ou laisser tomber.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Contenu sous pression. Magasinez conformément à la réglementation locale. Magasiner dans une zone séparée et approuvée. Conserver à l'écart des matières combustibles. Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais, à l'écart de toute source d'ignition. Protéger contre tout dommage physique.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
-------------	-----	-------------------	-----	------------------	-----	-------

oxygène	Non déterminé					
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Prévoir une ventilation par aspiration à la source afin de maintenir les concentrations dans l'atmosphère en deçà de la valeur TLV. Les appareils de protection respiratoire appropriés devraient être utilisés lorsque l'aération n'est pas suffisante ou lorsque les procédures opérationnelles l'exigent. Pour des conseils sur les mesures de contrôle technique, se reporter à des publications comme la dernière édition du manuel d'ACGIH intitulé « Industrial Ventilation, a Manual of Recommended Practice ».					
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle						
Yeux/Type.....	Éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de sécurité dans l'éventualité où le contact avec les yeux est possible.					
Gants/Type.....	Porter un équipement de protection de la peau. La sélection d'un équipement de protection de la peau dépend de la nature du travail à effectuer. Porter des gants résistants aux produits chimiques afin d'éviter le contact avec la peau. Contactez le fournisseur de gants pour plus d'informations.					
Chaussures/Type.....	Porter des bottes de sécurité conformément aux réglementations locales.					
Vêtements/Type	Portez des vêtements protecteurs adéquats afin d'éviter le contact avec la peau.					
Respiratoire/Type.....	Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols.					
Autres/Type.....	Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Douche et station de lavage oculaire d'urgence doivent être disponibles. Toute personne qui manipule ce produit devrait se laver les mains et visage avant de manger, boire ou utiliser les produits du tabac. PAS DE FUMER.					

PRODUIT: Oxygen

CODE: UF-4943

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence / l'état physique	Gaz, comprimé.
Couleur.....	Incolore.
Odeur.....	Sans odeur.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
pH.....	Ne s'applique pas.
Point de fusion/congélation.....	Non disponible.
Point d'ébullition initial/intervalle d'ébullition	-182.99 C @ 1013 hPa.
Point d'éclair (deg C), méthode.....	Ne s'applique pas.
Taux d'évaporation.....	Non disponible.
Inflammabilité (solide/gaz).....	l'oxygène est une matière comburante, c'est-à-dire qu'il cause ou favorise la combustion d'autres matières.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	Ne s'applique pas.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)....	Ne s'applique pas.
(Mm Hg) de pression de vapeur.....	Non disponible.
Densité de vapeur (Air = 1).....	Non disponible.
Densité relative/densité.....	Non disponible.
Solubilité.....	Non disponible.
Coefficient de répartition eau/huile.....	Non disponible.
Température d'auto-ignition (deg C).....	Ne s'applique pas.
Température de décomposition.....	Non disponible.
Viscosité.....	Ne s'applique pas.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité.....	Contient du gaz sous pression; peut exploser si chauffé.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et pressions normales.
Risque de réactions dangereuses.....	Sera pas polymériser.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Eviter les températures > 50° C.
Matières incompatibles.....	phosphore. Matières organiques. Métaux en poudre.
Produits de décomposition dangereux.....	Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées. Production d'ozone par rayonnement ultraviolet .

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
oxygène	Non déterminé	Non déterminé
Voie d'exposition.....	Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation .	
ETA.....	Non déterminée.	
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques		
Effets d'une exposition aiguë.....	Inhalation d'oxygène pur (pression < 2 atm.): irritation des voies respiratoires, réduction progressive de la capacité vitale, toux, sensation d'oppression, douleur, pneumonite (congestion pulmonaire, oedème, dommages cellulaires); inhalation d'oxygène hyperbare (pression > 2 atm.): nausées, vomissements, vertiges, spasmes musculaires, atteinte visuelle, convulsions, perte de conscience. Ce produit n'est pas irritant mais il y a possibilité de gelure au contact du gaz liquéfié.	
Effets d'une exposition chronique.....	Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel. Possibilité de gelure au contact du gaz liquéfié.	
Sensibilisation.....	Aucun ne devrait.	
Mutagénicité.....	Aucun effet mutagène connu.	
Effets sur la reproduction.....	Aucun effet connu sur la reproduction. .	
Cancérogénicité du matériel.....	Aucun des composants présents dans cette matière à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % n'est classé comme cancérogène par l'IARC, NTP, OSHA ou ACGIH . Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.	
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique		
Toxicité pour certains organes cibles - exposition répété	Ces renseignements se trouvent dans la Section 2 le cas échéant.	

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Données de produit non disponibles.
Persistence et dégradabilité.....	Données de produit non disponibles.
Potentiel de bioaccumulation.....	Données de produit non disponibles.
Mobilité dans le sol.....	Données de produit non disponibles.

PRODUIT: Oxygen

CODE: UF-4943

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Autres effets nocifs..... Données de produit non disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements concernant la Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/d'État et les règlements locaux. NE PAS CHAUFFER OU COUPER LES CONTENANTS VIDES AVEC UN CHALUMEAU ELECTRIQUE OU AU GAZ.

manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD..... UN1072 - OXYGÈNE COMPRIMÉ, 2.2(5.1). Quantité limitée : 0.125 L. Se référer à la partie 1 du Règlement sur le transport des marchandises dangereuses pour obtenir de plus amples renseignements.

Transport en vrac / (Recueil IBC)..... Aucune donnée disponible.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut de la LCPE..... Pas revise.

Statut de l'inventaire TSCA..... Pas revise.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par Trivalent Data Systems Ltd. <http://www.trivalent.com> . Informations basées sur les fournisseurs SDS.

Clause de non-responsabilité..... Information for this material safety data sheet was obtained from sources considered technically accurate and reliable. While every effort has been made to ensure full disclosure of product hazards, in some cases data is not available and is so stated. No warranty, expressed or implied, is made and supplier will not be liable for any losses, injuries for consequential damages, which may result from the use or reliance on any information contained in this form. .

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 2019-09-26